ESCOTA
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
432 Avenue de Cannes
06210 Mandelieu-la-Napoule

MAITRE D' OUVRAGE

Confortement des berges de la Durance par la mise en place d'enrochements

Communes de La Brillanne (04700), Villeneuve (04180) et de Saint-Paul-lès-Durance (13115)

Annexe X : Séquence « éviter, réduire, compenser »

TPF Ingénierie
Dpt Procédures Règlementaires et Foncières

INGENIERIE

Le tableau ci-après développe les niveaux d'impact du projet par thématique, à la réalisation et à l'exploitation du projet et les mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement prévues, et conclut sur les impacts résiduels.

Thématique	Phase d'apparition de l'impact	Niveau de l'impact	Mesure d'évitement, réduction ou d'accompagnement	Niveau d'impact résiduel
Eaux souterraines et superficielles	Chantier	Modéré	Evacuation rapide des matières végétales pendant toute la durée du chantier. Stabilisation des zones défrichées après abattage des arbres. Bonne organisation du chantier afin de limiter les risques de déversement de substances polluantes pendant toute la durée des travaux. Imperméabilisation des aires d'installation pendant toute la durée du chantier. Absence de lavage sur le chantier à respecter pendant toute la durée du chantier. Stockage des produits potentiellement polluants dans des bacs étanches pendant toute la durée du chantier. Présence d'un stock de matériel absorbant sur le chantier pendant toute la durée des travaux. Tout rejet dans le milieu naturel est interdit. Système de surveillance des crues exceptionnelles pendant les périodes des travaux dans le lit de la rivière. Travaux dans le cours d'eau en période d'étiage.	Faible
Patrimoine naturel	Chantier	Modéré	Limitation des emprises de chantier au maximum dans le lit de la rivière. Balisage et évitement des espèces ou habitat d'espèces à enjeu et balisage des emprises chantier pendant toute la durée des travaux. Mise en défends des habitats de nidification se l'alouette lulu (détail en annexe VI). Abattage de moindre impact des arbres gites potentiels (détail en annexe VI). Limitation des emprises de terrassements. Respect strict de l'emprise des travaux (détail en annexe VI).. Dispositifs de limitation des risques de pollution du milieu aquatique. Dispositif de lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) (détail en annexe VI). Proscription de l'activité nocturne en phase chantier (détail en annexe VI).	Faible

			Réalisation d'opérations de pêche électrique de sauvetage piscicole (détail en annexe VI). Adaptation du calendrier des travaux en fonction de la phénologie des espèces (détail en annexe VI). Respect du guide « chantier responsable » ESCOTA sur toute la durée du chantier.	
Patrimoine naturel	Exploitation	Faiblement positif	Suivi du bon état chimique et écologique de la masse d'eau en phase travaux et sur une durée de 5 ans en phase exploitation. Suivi des plantations sur les talus et hauts des berges sur une durée de 5 ans en phase exploitation. Suivi de l'état de conservation des habitats naturels Natura 2000 et des EVEE (détail en annexe VII). Suivi des espèces d'oiseaux nicheuses Natura 2000 (détail en annexe VII).	Modérément positif
Boisements	Chantier	Modéré	Abattage en dernier recours au cas par cas toujours en présence d'un écologue.	Faible
Risques naturelles	Chantier	Modéré	Présence d'extincteurs à proximité de travaux pyrogènes sur toute la durée du chantier. Vigilance mégot et mise en place de zones fumeurs sur toute la durée du chantier. Respect des Obligations Légales de Débroussaillement sur toute la durée du chantier. Système de surveillance des crues exceptionnelles pendant les périodes des travaux dans le lit de la rivière et travaux de rivière en période d'étiage pour limiter le risque d'inondation sur toute la durée des travaux en rivière.	Faible
Population	Chantier	Négligeable	Information des riverains sur le déroulement des travaux en amont de la phase chantier. Mise en place d'affichage, panneaux d'information. Clôture des sites de chantier.	Nul
Population	Exploitation	Modérément positif	Sécurisation des portions de routes.	Modérément positif
Déchets de chantier	Chantier	Faible	Plan de gestion des déchets de chantier (tri, stockage individualisé, évacuation vers des filières d'élimination adéquates, sensibilisation des différents intervenants) à respecter pendant la durée du chantier. Gestion raisonnée des déchets de chantier pendant la durée des travaux. Réutilisation des terres de déblais au maximum sur site. Compostage/broyage des déchets verts.	Nul

			Coordination environnement pour le suivi des déchets. Choix des zones de stockage des déblais afin de ne pas influencer le bon déroulement des travaux.	
Transport	Chantier	Modéré	Mise en place d'un calendrier de chantier pour limiter les perturbations. Mise en place d'un schéma de circulation adapté aux travaux et à leur phasage et d'une signalisation de chantier adaptée et réduction de la vitesse aux abords, plus particulièrement sur le secteur de la Brillanne et Villeneuve. Respecter les protocoles de sécurité de chantier ESCOTA.	Faible
Transport	Exploitation	Modérément positif	Sécurisation des portions de routes.	Modérément positif
Vibrations, odeurs et émissions lumineuses	Chantier	Faible	Interdiction des chantiers nocturnes afin de limiter l'impact sur la faune et les riverains.	Nul
Qualité de l'air	Chantier	Faible	Mesures techniques (choix des véhicules) et comportementales (coupure moteur et pas ralenti) pour les gaz d'échappement. Arrosage des terres et bâchages de camions pour les poussières.	Nul
Pollution du sol et de l'eau		Modéré	Les terrassements seront réalisés, dans la mesure du possible, en dehors des périodes de pluies importantes. Une bonne organisation du chantier permettra de limiter au maximum les risques de pollution accidentelle par déversements de substances toxiques ou de matières en suspension. Ainsi, les itinéraires des engins de chantier seront organisés de façon à limiter les risques d'accident en zone sensible. Aussi, toutes les précautions seront prises afin de limiter autant que possible ces rejets dans l'environnement du projet. Des dispositifs de gestion des eaux et de traitement des rejets de chantier seront mis en place (assainissement provisoire du chantier). En cas de pollution accidentelle, les modalités de récupération et d'évacuation des substances polluantes seront adaptées en fonction de l'incident rencontré. De plus, ces modalités seront manifestement supervisées par les pompiers, l'entreprise mettant alors	Faible

			ses moyens, en matériel notamment, à la disposition de ce service. En cas de période de crue, les équipes de travaux dans le lit de la rivière sont alertés et retire immédiatement les engins et le matériel de chantier en zone non inondable définie préalablement.	
Ambiance sonore	Chantier	Faible	Travaux uniquement de jour. Définition des plans de circulation, optimisation des déplacements, et limitation de la vitesse de circulation aux abords du chantier. Limitation de l'usage des avertisseurs sonores. Information des riverains sur les nuisances sonores.	Nul
Patrimoine et paysage	Chantier	Faible	Vigilance sur les lieux de stockage des matériaux. Bonne organisation des installations de chantier. Bonne gestion des déchets de chantier. Nettoyage des accès au chantier.	Nul
	Exploitation	Modéré	Evitement des zones les plus riches et la préservation de nombreuses zones naturelles. Préservation maximale du patrimoine paysager existant. Le nouveau linéaire va très peu modifier la topographie en respectant les niveaux de hauteurs actuels, en prévoyant un enherbement des remblais et plantant un ensemble végétal sur le haut de la structure	Faible

Légende :

Impact positif fort
Impact positif modéré
Impact positif faible
Impact nul/négligeable
Impact négatif faible
Impact négatif modéré
Impact négatif fort